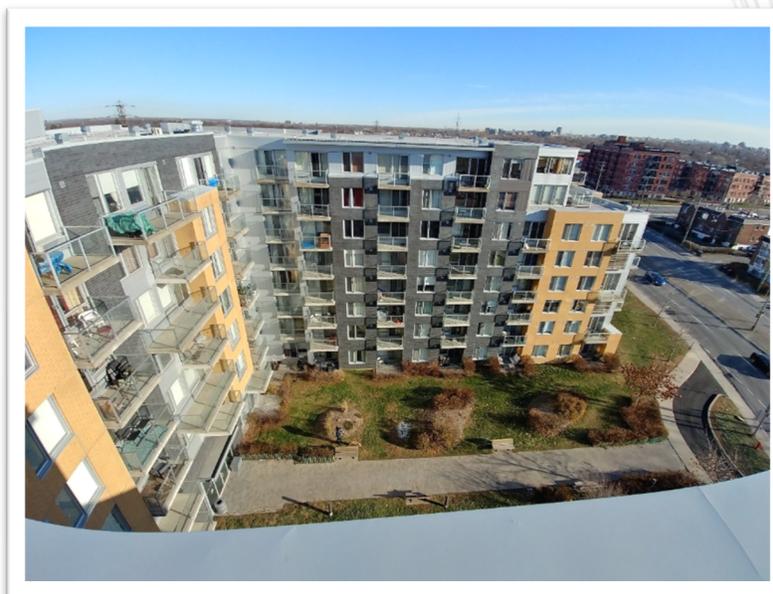


## Les pires dangers sont parfois invisibles

Lorsqu'on parle d'immeubles, il existe un élément invisible qui s'appelle le déficit d'entretien. Il est invisible jusqu'au moment où il commence à l'être un peu moins, et cela signifie que les problèmes reliés à ce manque d'entretien commencent à surgir de part et d'autre. Il ressemble un peu à un virus invisible dont on ignore l'existence jusqu'à ce qu'il commence à se manifester sous diverses formes dépendant des individus. Un peu comme les immeubles ont chacun leurs particularités et réagiront différemment aux effets qui se révéleront au fil du temps.

Bien que la comparaison ne soit pas idéale, c'est le principe de l'invisibilité d'un problème finissant par faire irruption qui est illustré ici.

S'il est très difficile de contrer un virus, notre science du bâtiment repose sur des composantes et des structures créées par l'homme et sur lesquelles nous avons un réel contrôle. Les équipements et les composants d'un bâtiment ont une durée de vie déterminée, mais plus l'entretien de ces éléments est adéquat et exécuté de façon rigoureuse, plus ils seront en mesure de se rendre au terme de leur durée de vie anticipée, et même parfois iront au-delà.



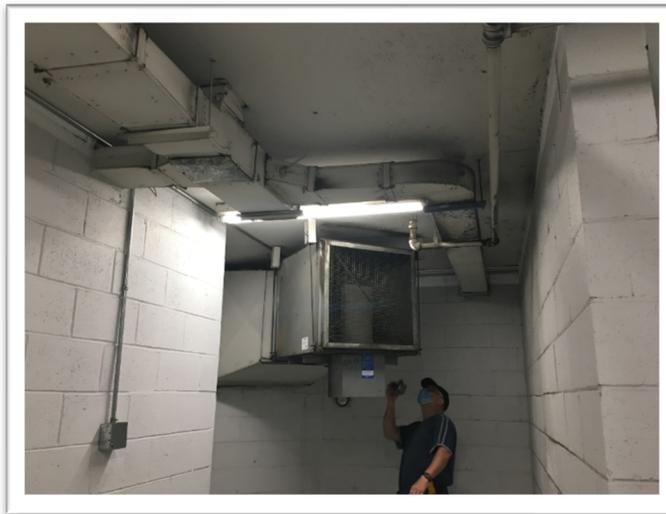
---

*La science du bâtiment repose sur des composantes et des structures sur lesquelles nous avons un réel contrôle*

---

Et seul un plan de gestion de l'actif efficace permet ce genre d'intervention. Un fonds de prévoyance permettra d'allouer les montants nécessaires aux interventions majeures et aux remplacements requis. Un carnet d'entretien bien conçu vous indiquera quelles mesures prendre et quand les prendre. Les actions pouvant être exécutées par les intervenants internes sont indiquées, de même que celles qui requièrent l'intervention de spécialistes.

Le fonds de prévoyance et le carnet d'entretien sont d'ailleurs devenus obligatoires avec la sanction de la loi 16 en décembre dernier. Les règlements spécifiques sont attendus avant qu'elle devienne effective et doit être mise en application. La prévention est toujours de mise, donc ce n'est pas une mauvaise idée d'envisager dès maintenant de se conformer à cette nouvelle loi. Votre immeuble ne s'en portera que mieux.



---

*Un carnet d'entretien bien conçu vous dira quelles mesures prendre et quand les prendre*

---

Notre rôle principal en tant que firme de génie-conseil est de faciliter les actions qui doivent être entreprises afin de préserver la pérennité des immeubles et de conserver la valeur des actifs immobiliers.

Chez St-Pierre & Associés, nous sommes fiers de pouvoir participer au maintien de la qualité des habitations qui se construisent sur le territoire québécois, et dans lesquelles, des centaines de milliers de personnes vivent leur quotidien, aujourd'hui particulièrement bouleversé, mais qui annonce des lendemains meilleurs.



---

*St-Pierre & Associés participe au maintien de la qualité des habitations*

---